

Forte poursuite d'études pour les licenciés 2015

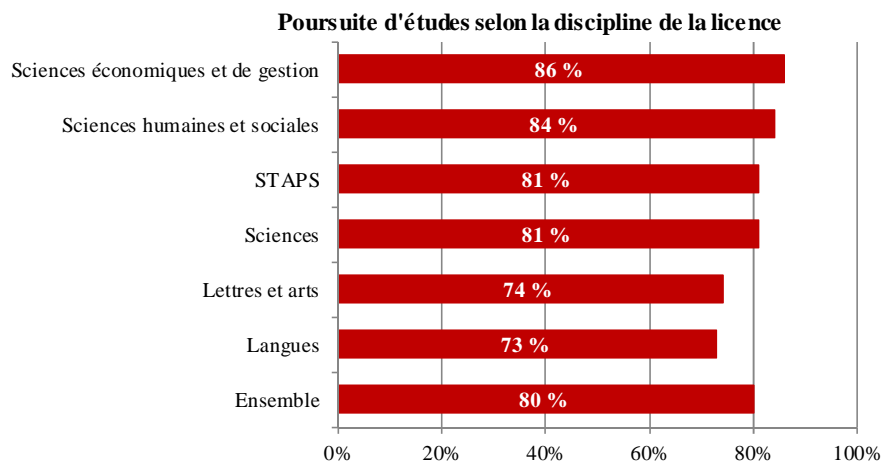
Après l'obtention d'une licence à l'UPEM, une très forte majorité des étudiants poursuit ses études, en privilégiant un master, master plus souvent disciplinaire que préparant aux carrières dans l'enseignement. L'orientation choisie est très corrélée à la discipline de la licence. Et la réussite – mesurée par l'obtention d'un bac + 5 sans délai – est très élevée, mais varie également selon la discipline de la licence. Finalement, les étudiants se présentant sur le marché de l'emploi avec leur seule licence sont peu nombreux.

80 % des licenciés poursuivent leurs études

Parmi les 945¹ diplômés de licence en 2015 à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, 80 % poursuivent leurs études l'année suivante. Parmi les étudiants n'étant pas en poursuite d'études immédiate, plus de huit étudiants sur dix se réinscrivent l'année suivante. Au total, seuls 10 % des licenciés arrêtent durablement leurs études.

La poursuite d'études dans la continuité de la licence est variable selon la discipline de la licence. En effet pour les licences relevant des disciplines *sciences humaines et sociales*, *sciences*, *sciences économiques et de gestion* et *STAPS*, plus de huit étudiants sur dix poursuivent leurs études.

C'est le cas de moins des trois quarts des étudiants des licences de *lettres et arts* et de *langues*.



Source : Enquête diplômés de licence 2015, UPEM, 2018

Méthodologie

Cette étude s'intéresse au parcours des étudiants ayant obtenu une licence générale à l'UPEM en 2015, c'est à dire à l'issue de l'année universitaire 2014-2015. Les étudiants ayant obtenu leur licence en parallèle d'un cursus d'ingénieur à l'ESIEE, l'EFREI ou l'ESIGETEL ne sont pas pris en compte dans l'analyse.

Afin de retracer le parcours depuis l'obtention de leur licence en 2015, les 945 diplômés ont été distingués en deux catégories, selon le niveau d'information dont nous disposons sur leur parcours post-licence.

- les étudiants ayant validé un bac + 5 en 2 ans à l'UPEM (321 étudiants), les étudiants ayant validé une licence professionnelle ou une autre licence générale à l'UPEM l'année suivant leur licence (6 étudiants) et ceux inscrits à l'UPEM les 3 années suivant leur licence (49 étudiants). Pour ceux-ci, les parcours ont été reconstitués à partir des données pédagogiques contenues dans Apogée, base de données administrative de l'UPEM ;

- les étudiants ayant quitté l'UPEM (569 étudiants) : immédiatement après la licence (86 %), un an (9 %) ou deux ans (5 %) après la licence sans avoir validé de bac + 5. Ces 569 diplômés ont été contactés par téléphone en décembre 2017, puis par mail pour compléter un questionnaire. Le taux de réponse à l'enquête s'élève à 75 %. Les données recueillies ont été complétées avec les variables socio-démographiques contenues dans Apogée.

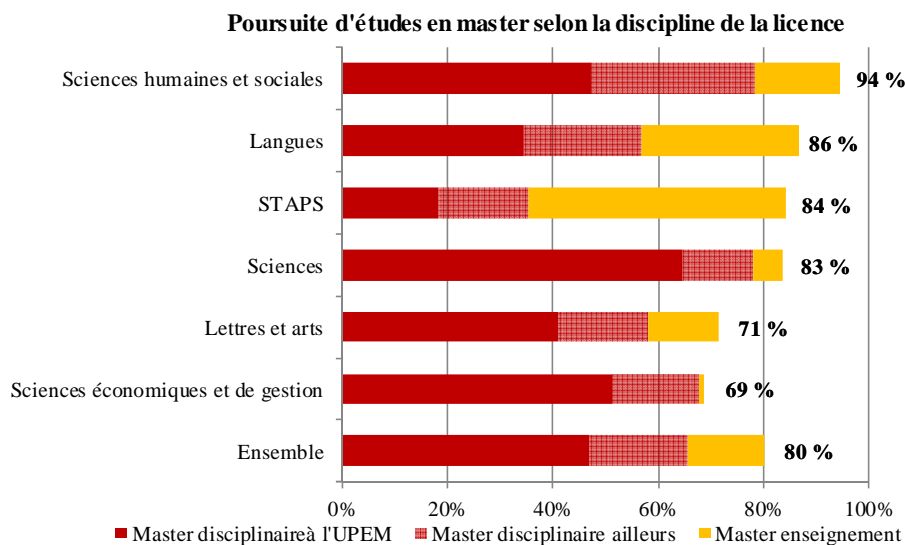
Au total le parcours de 85 % des diplômés de licence a pu être retracé. Toutefois afin de ne pas surestimer les poursuites d'études, les statistiques ont été redressées.

¹ Hors étudiants inscrits parallèlement (ESIEE, EFREI, ESIGETEL)

Huit étudiants sur dix poursuivent en master

Parmi les étudiants poursuivant leurs études immédiatement après la licence, 80 % suivent un master dont sept sur dix à l'UPEM (67 %). La poursuite en master varie fortement selon la discipline de la licence obtenue. En effet, les étudiants de *sciences humaines et sociales* sont quasiment tous inscrits en master (94 %). C'est un peu moins souvent le cas des licenciés relevant des disciplines de *langues*, *STAPS*, et *sciences* : ils sont plus de huit sur dix à suivre un master. Concernant les diplômés de licences scientifiques 10 % s'orientent vers des diplômes d'ingénieur, soit autant qu'au niveau national². Plus de la moitié d'entre eux suit une formation sur la Cité Descartes et intègre le cursus à bac + 3.

En revanche en *lettres et arts* et *sciences économiques et de gestion* la poursuite en master est moindre et concerne sept étudiants sur dix. Fort logiquement les licenciés de *sciences économiques et de gestion* suivent plus fréquemment un diplôme d'école de commerce (11 % contre 1 % pour les autres), et les trois quarts d'entre eux intègrent la formation au niveau bac + 4. Quant aux diplômés de *lettres et arts*, ils se réinscrivent plus souvent que les autres dans une licence générale (7 % contre 1 %) et ce faisant changent systématiquement d'établissement.



Source : Enquête diplômés de licence 2015, UPEM, 2018

Les deux tiers des poursuivants choisissent un master disciplinaire

Quand ils poursuivent leurs études, la grande majorité (65 %) choisit un master disciplinaire, soit une hausse de 7 points par rapport à la promotion précédente. Cette hausse concerne toute les disciplines de licence des *langues* (+ 1 point) aux *sciences économiques et de gestion* (+ 13 points).

Si, parmi les poursuivants en master disciplinaire, 72 % suivent leur formation à l'UPEM, cette proportion s'échelonne de 83 % pour les diplômés d'une licence scientifique à 52 % pour les licenciés de *STAPS*. Entre ces deux extrêmes se distinguent deux groupes. Celui des diplômés de *sciences économiques et de gestion* et de *lettres et arts* : plus de sept sur dix choisissent un master dans l'établissement de la licence. Et celui des licenciés de *langues* et *sciences humaines et sociales* : six étudiants sur dix sont toujours à l'UPEM.

Compte tenu de la hausse des poursuites d'études en master (+ 5 points par rapport à la promotion 2014), et notamment en master disciplinaire, les diplômés 2015 s'inscrivent plus souvent en master disciplinaire à l'UPEM que leurs aînés (+ 4 points). Cette tendance s'inscrit dans le cadre de l'accréditation d'une nouvelle offre de formation, correspondant au nouveau contrat quinquennal 2015/2019. Les licenciés 2015 ont bénéficié d'une carte des formations de master plus étoffée. En effet à la rentrée 2015-2016 l'UPEM propose 80 parcours de masters disciplinaires, soit 33 % de plus qu'à la rentrée précédente.

Ainsi, les licenciés de *sciences économiques et de gestion* semblent avoir eu un attrait particulier pour la nouvelle offre de formation : 51 % des diplômés 2015 suivent un master à l'UPEM, contre 39 % des diplômés 2014. Les autres disciplines, la poursuite en master disciplinaire à l'UPEM est similaire pour les licenciés de 2015 et 2014 (45 %).

15 % se destinent aux carrières de l'enseignement

Au total, 15 % des poursuivants s'orientent vers un master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF). Les étudiants de *STAPS* s'orientent plus fréquemment que les autres vers ce type de master : 48 % sont inscrits en master MEEF. Cette proportion est similaire au niveau national. Cette orientation concerne également près d'un tiers des licenciés de *langues*. En revanche, les étudiants des licences relevant des *sciences économiques et de gestion* sont très peu attirés par ces formations : seul 1 % des poursuivants choisit ce type de formation.

² Maetz Isabelle, *Parcours et réussite en master : les résultats de la session 2016*, Note Flash du SIES, MESRI-SIES, N°01, février 2018

Les trois quarts valident un bac + 5 deux ans après la licence

Neuf étudiants sur dix, en poursuite d'études immédiate après la licence, sont inscrits dans une formation de niveau bac + 4. Parmi eux 75 % valident un bac + 5 l'année suivante, soit deux ans après l'obtention de leur licence. Le taux d'obtention d'un bac + 5 est très variable selon la discipline. Deux tiers des étudiants diplômés d'une licence *sciences humaines et sociales* valident un bac + 5 en deux ans, tandis qu'en *sciences économiques et de gestion* plus de huit licenciés sur dix obtiennent un titre de niveau I.

Taux d'obtention d'un bac + 5 en deux ans selon la discipline de la licence

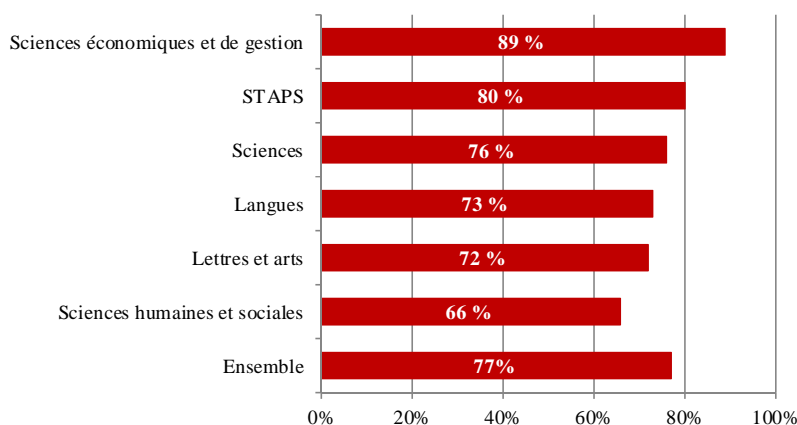
	Taux de diplômés de bac + 5
Sciences économiques et de gestion	83 %
Sciences	75 %
STAPS	72 %
Lettres et arts	72 %
Langues	71 %
Sciences humaines et sociales	67 %
Ensemble	75 %

Source : Enquête diplômés de licence 2015, UPEM, 2018

La poursuite en master étant le parcours le plus suivi après la licence, 88 % des diplômés de bac + 5 valident un master en deux ans ; il s'agit pour 17 % d'entre eux d'un master MEEF. De manière générale, les licenciés suivant un master MEEF valident moins souvent en deux ans que ceux suivant un master disciplinaire (69 % contre 77 %).

Le taux d'obtention d'un master disciplinaire en deux ans s'échelonne de 66 % pour les licenciés de *sciences humaines et sociales* à 89 % pour ceux de *sciences économiques et de gestion*.

Taux d'obtention d'un master disciplinaire en 2 ans selon la discipline de la licence



Source : Enquête diplômés de licence 2015, UPEM, 2018

Les parcours après un bac + 4 divergent selon la réussite

Si les trois quarts des inscrits en bac + 4 valident un bac + 5 l'année suivante, les parcours après une inscription en bac + 4 ne sont pas tous linéaires.

✓ En effet, 84 % passent en année supérieure mais 10 % d'entre eux ne valident pas leur diplôme, et les deux tiers sont toujours inscrits en bac + 5 pour l'année universitaire 2017-2018 ; ils sont donc susceptibles de valider leur diplôme à l'issue de cette année.

✓ En revanche, 11 % se sont réinscrits en bac + 4, et parmi eux 15 % ont changé de type de diplôme. La réorientation concerne principalement des étudiants inscrits initialement en master et se réinscrivant l'année suivante en formation d'école spécialisée ou en diplôme d'ingénieur. Parmi les redoublants de bac + 4, 74 % passent en année supérieure en 2017-2018.

✓ Certains se réorientent et s'inscrivent à un niveau inférieur (1 %). Parmi eux une majorité a validé un diplôme à l'issue de cette réorientation.

✓ Finalement seuls 4 % des inscrits en bac + 4 ne sont pas réinscrits l'année suivante, alors qu'un tiers d'entre eux avait validé leur année. A la rentrée 2017-2018, la moitié se réinscrit après un an d'arrêt. On peut supposer qu'il s'agissait d'une année de césure pour ceux qui avaient validé leur année de bac + 4.

Les autres diplômes obtenus : une majorité de diplôme de niveau équivalent à la licence

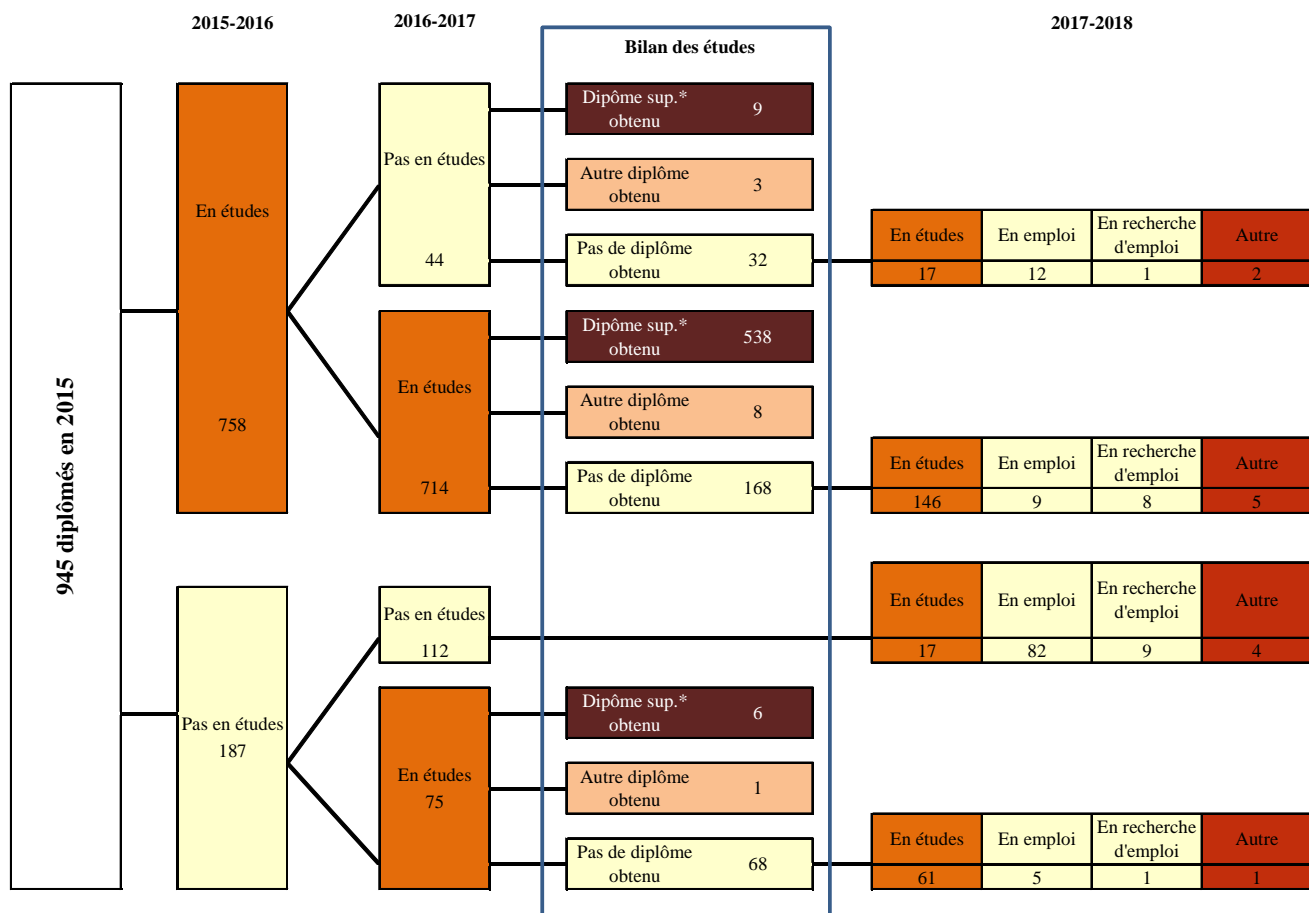
Si plus de neuf fois sur dix, le diplôme obtenu après la licence est un titre de niveau I, quelques étudiants valident un diplôme d'un niveau inférieur (7 %). Il s'agit pour plus de la moitié d'entre eux d'un diplôme de niveau bac + 3 comme une autre licence générale, une licence professionnelle, un diplôme d'école spécialisée... Un peu moins d'un tiers valide un diplôme de niveau inférieur à la licence : BPJEPS, BTS, Diplôme d'études musicales... Et 12 % obtiennent un diplôme de niveau bac + 4 ; il s'agit essentiellement de formation d'école spécialisée diplômante à ce niveau.

Peu de licenciés sur le marché de l'emploi

Au final, seuls 139 diplômés (soit 15 % des diplômés) n'ont pas validé d'autres diplômes et ne sont pas en études trente mois après l'obtention de la licence. Plus des deux tiers d'entre eux n'ont pas suivi de formation depuis l'obtention de leur licence, 16 % des licenciés ont poursuivi une année, et autant se sont inscrits deux ans. Ainsi, selon leur parcours après la licence, ces diplômés ont donc une ancienneté plus ou moins grande sur le marché du travail.

Au premier décembre 2017, 77 % sont en emploi, 14 % en recherche un et 9 % sont inactifs. Concernant les emplois occupés, il s'agit majoritairement d'emplois stables (69 %). Et selon la nomenclature de l'INSEE, 67 % relèvent de la PCS des professions intermédiaires ou cadres et professions intellectuelles supérieures. Les parts d'emplois stables et d'emplois relevant des PCS professions intermédiaires ou cadres et professions intellectuelles supérieures sont plus élevées que celles observées pour la promotion des diplômés 2014 (53 % pour chacune). Cependant les effectifs étant faibles ces évolutions sont à appréhender avec précautions.

Parcours des diplômés de licence



* Diplôme de niveau supérieur ou équivalent à la licence

Source : Enquête insertion des diplômés 2015, UPEM, 2018

Pour aller plus loin

GAUSSON Laetitia

Après une licence, poursuivre ses études.

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE résultat n°157, mai 2017.

GAUSSON Laetitia

Croissance des effectifs à l'UPEM.

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE résultats n°146, mars 2016.

GAUTIER Cécile

Evolution des inscrits en master : +12 % en 10 ans

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Note OFIPE n°30, mars 2017

MAETZ Isabelle

Parcours et réussite en master : les résultats de la session 2016

Note Flash du SIES, MESRI-SIES, N°01, février 2018